

## Burundi : L'Ordre des Avocats exige la libération de Me François Nyamoya

@rib News, 29/09/2010 â€“ Source XinhuaTrois jours aprÃs lâ€™arrestation et lâ€™incarcÃ©ration Ã la prison centrale de Mpimba, Me FranÃ§ois Nyamoya, lâ€™Ordre des Avocats du Burundi sort de son silence et condamne cette arrestation expÃ©ditiv. "Lâ€™Ordre des Avocats du Burundi sâ€™insurge contre la maniÃre dont lâ€™instruction a Ã©tÃ© menÃ©e de rÃ©fÃ©rence sommaire et lâ€™arrestation de faÃ§on inhabituellement expÃ©ditiv", ainsi Ã©crit Me Isidore Rufyikiri, le BÃ¢tonnier, dans une dÃ©claration Ã©crite rendue publique ce mercredi 29 septembre 2010.

Il ajoute que "tout laisse voir une justice vengeresse oÃ¹ la magistrature burundaise est instrumentalisÃ©e pour rÃ©gler les comptes dâ€™un Ã©lÃ©ment influent du Pouvoir ExÃ©cutif". Les griefs portÃ©s Ã lâ€™endroit de Me FranÃ§ois Nyamoya se rÃ©sument Ã propos diffamatoires quâ€™il aurait tenus Ã lâ€™endroit du NumÃ©ro 1 du service national des renseignements (services secrets de police prÃ©sidentielle), le GÃ©nÃ©ral Major Adolphe Nshimirimana, au cours dâ€™une Ã©mission publique radiodiffusÃ©e le 18 septembre dernier. Or, selon cette dÃ©claration, "il sâ€™avÃ©re que lâ€™infraction de diffamation nâ€™est pas prÃ©vue par le PÃ©nal burundais". Un appel est ainsi fait aux magistrats pour quâ€™ils respectent la loi compte tenu des moments que traverse le Burundi. "Lâ€™Ordre des Avocats demande Ã la magistrature de faire preuve dâ€™indÃ©pendance et de neutralitÃ©, de respecter la loi surtout dans ces moments oÃ¹ la suspicion, la haine et la persÃ©cution pÃ©sent trÃs fort dans les relations quotidiennes entre les membres des partis hier en compÃ©tition Ã©lectorale". La dÃ©claration de lâ€™Ordre des Avocats du Burundi termine par exiger la mise en libertÃ© provisoire immÃ©diate de Maître FranÃ§ois Nyamoya. Lâ€™avocat burundais secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral du Mouvement pour la solidaritÃ© et la dÃ©mocratie (MSD), FranÃ§ois Nyamoya, a Ã©tÃ© arrÃªtÃ© et incarcÃ©rÃ© Ã la prison centrale de Mpimba Ã Bujumbura sous lâ€™inculpation de propos diffamatoires dans une Ã©mission publique Ã lâ€™endroit dâ€™un responsable de lâ€™Administrateur directeur gÃ©nÃ©ral du Service national des renseignements.